

# Rapport annuel 2010

Durant l'exercice écoulé, la Caisse de secours des médecins suisses a accordé son soutien à 26 médecins tombés malgré eux dans le besoin (ils étaient 31 en 2009) ainsi qu'aux proches et aux descendants de médecins décédés.

Pendant la même période, la Caisse a cessé d'apporter son aide à 10 personnes. Toujours en 2010, cinq nouveaux cas sont venus s'ajouter à la liste des bénéficiaires.

Les produits ont résulté de recettes provenant de dons pour un montant de 121 660 CHF (moyenne des dix dernières années: 155 979 CHF) ainsi que des intérêts et des dividendes du capital de la fondation, à hauteur de 76 530 CHF.

Concernant les charges, les contributions de soutien se sont élevées à 235 250 CHF (moyenne des dix dernières années: 312 368 CHF). Les dépenses administratives se sont montées à 44 312 CHF.

Les années où les cours étaient favorables, la différence entre les recettes provenant de dons, d'intérêts et de dividendes du capital et les charges était compensée par les gains boursiers. L'année dernière, un gain boursier de seul 18 931 CHF a pu être réalisé. Cette évolution défavorable a entraîné une diminution du capital de la fondation, qui a ainsi passé à 3 027 948 CHF (2009: 3 092 600 CHF).

La fortune de la fondation est constituée par un mélange d'obligations et d'actions satisfaisant aux prescriptions de la prévoyance professionnelle (LPP). Le compte d'exploitation, le bilan et la gestion de la fortune sont révisés chaque année par l'autorité de surveillance du Département de justice du canton de Bâle-Ville.

Les dons individuels inférieurs à 500 CHF forment l'essentiel du capital de notre fondation. Afin de réduire nos frais administratifs au strict minimum, nous renonçons à remercier personnellement les donateurs. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

Les comptes annuels de la Caisse de secours ont été révisés par la fiduciaire Axt Treuhand, laquelle a constaté que la comptabilité était tenue dans les règles. Nous la remercions vivement de son travail. Pour des informations détaillées, le lecteur se référera au compte de résultat et au bilan publiés ci-après.

Je remercie chaleureusement tous les membres de la Commission pour le travail qu'ils ont accompli à titre bénévole durant l'exercice passé sous revue. J'adresse également mes sincères remerciements à Messieurs J. Kobler et W. Mahrer de la Banque La Roche & Co pour la tenue de la comptabilité et la gestion de la fortune.

*La commission de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses:*

*Dr U. Leibundgut, président*

*Mme le Dr S. Stöhr*

*Dr U. Lüscher, trésorier*

Correspondance:  
Dr U. Leibundgut  
Président de la commission  
de fondation:  
Lange Gasse 78  
CH-4052 Bâle

**Compte postal de la Caisse de secours des médecins suisses: 40-644-3 Bâle**

## Comptes annuels 2010 (en francs)

Bilan au 31 décembre 2010		Actifs	Passifs
Comptes Banque La Roche		117 843.68	
Compte Postal		109 051.47	
Débiteur impôt anticipé		19 978.75	
Titres		2 781 074.70	
Compte de régularisation des passifs			19 307.45
Provision sur titres			852 000.00
Fortune au 31 décembre 2010			
Dr. J. Ambühl-Stiftung	90 000.00		
Dr. J. Genhard-Stiftung	20 000.00		
Dr. J. B. Wutz-Stiftung	19 450.75		
Caisse de secours au 1 <sup>er</sup> janvier	2 091 165.80		2 220 616.55
Changement de l'exercice			-63 975.40
		<b>3 027 948.60</b>	<b>3 027 948.60</b>
Compte d'exploitation pour 2010		Charges	Produits
Dons			121 660.30
Revenu sur capital			76 530.00
Profits sur titres (réal.)			18 931.85
Contributions		235 250.00	
Frais de banque et d'administration		44 312.75	
Ajustement change		1 534.80	
Changement de l'exercice		-63 975.40	
		<b>217 122.15</b>	<b>217 122.15</b>